

SANTÉ & SÉCURITÉ 4055

VOTRE JOURNAL SYNDICAL POUR LA SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MEMORANDUM

À: Tous les Agents de Bord
De: Sacha Loyer – Président du comité de santé & sécurité syndical
Date: 29/09/2017
Sujet: Repas d'équipage à bord

Le comité de santé et sécurité surveille couramment les repas d'équipages à bord des avions. L'an passé, nous avons demandé à la Compagnie d'introduire des sacs glacières pour nos repas d'équipage à la suite d'une inspection de routine de l'agence de la santé publique du Canada à bord d'un de nos avions. Depuis l'introduction de ce sac glacière en février dernier, nous avons noté un changement positif pour conserver la fraîcheur de nos repas en vol.

La compagnie a également informé le comité de santé & sécurité que tous les repas d'équipage sont frais et jamais congelés. Nous avons mentionné que la majorité du temps lorsque les repas sont reçus à bord de nos avions, ils sont bel et bien congelés et non frais cuisinés. **Les repas d'équipage ne doivent jamais être conservés pour plus de 4 heures lorsque la température s'élève au-dessus de 4 degrés Celsius.**

Bien que recevoir des repas à bord frais cuisinés soit une bonne nouvelle, nous croyons que cela peut poser un risque pour la santé & sécurité des employés pour la simple raison que nous avons très peu de moyens à bord pour garder la nourriture à une température adéquate qui respecte la loi sur la nourriture du Canada.

Le comité de santé & sécurité prévoit d'acheter des thermomètres infrarouges pour faire aléatoirement des inspections à bord de nos avions pour s'assurer que nos repas sont conservés à une température acceptable.

En tout temps si vous voyez que les repas d'équipage ne sont pas dans une condition acceptable pour la consommation (pourriture, pas froide, etc.), vous devez le noter sur votre rapport de vol (CCFR) et vous devez un formulaire de Santé et sécurité.

Le formulaire de santé et sécurité au travail est disponible en français et en anglais sur le site Internet swgops en version électronique et en format papier dans chaque salle d'équipage de la Compagnie. Veuillez-vous assurer que vous utilisez la version à jour du document.

Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à votre délégué de la santé & sécurité au travail.

En solidarité,



Sacha Loyer

SCFP 4055; Président de la santé & sécurité

Vice-Président du comité de santé & sécurité de l'Est

Vice-Président du comité de santé & sécurité conjoint

Tél : 647-882-4055

Courriel électronique | E-mail : hschair@local4055.com